

Fiche de Données de Sécurité

SUPER RETARDATEUR


1. Identification

Nom du produit	SUPER RETARDATEUR		
Code du produit	SOL-0061		
Autres moyens d'identification	SUPER RETARDER.		
Usage recommandé et restriction d'utilisation	Diluant pour peinture.		
Fabricant	GEMINI INDUSTRIES, INC. 2300 Holloway Drive El Reno, OK 73036 USA Tél. 1-800-262-5710 Télec. 1-405-262-9310 www.geminicoatings.com		
Numéro de téléphone en cas d'urgence	INFOTRAC 800-535-5053 En dehors des É-U, appelez à frais virés: 1-352-323-3500 (Français & Anglais) 24 heures Réponse sur les matières dangereuses (HAZMAT) et aide sur la fiche signalétique: EMI 800-510-8510		

2. Identification des dangers

Résumé	DANGER! LIQUIDE COMBUSTIBLE! TRÈS TOXIQUE! Nocif par inhalation, si absorbé par la peau et par ingestion. Irritant pour la peau, les yeux et les voies respiratoires. Contient une substance capable d'endommager l'organe cible. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus selon des données sur les animaux. Tenir éloigné des sources de chaleur, des étincelles et des flammes ouvertes. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs, brouillards, aérosols. Ne pas ingérer. Si ingéré, consulter un médecin immédiatement et lui montrer la fiche signalétique. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche. Garder les contenants bien fermés entre les usages. Après usage, se laver les mains avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
---------------	---

SIMDUT 2015/OSHA HCS 2012/SGH

	<ul style="list-style-type: none"> Liquides inflammables (Catégorie 4) Toxicité aiguë, orale (Catégorie 4) Toxicité aiguë, cutanée (Catégorie 3) Toxicité aiguë par inhalation (Catégorie 3) Irritation cutanée (Catégorie 2) Irritation oculaire (Catégorie 2) Toxicité pour la reproduction (Catégories 2) Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique (Catégorie 1) Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique, Irritation des voies respiratoires (Catégorie 3) Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée (Catégorie 2)
--	---

DANGER

H227 : Liquide combustible

H311+H331 : Toxique par contact cutané ou par inhalation

H370 : Risque avéré d'effets graves pour les organes

H302 : Nocif en cas d'ingestion
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
H315 : Provoque une irritation cutanée
H335 : Peut irriter les voies respiratoires
H361 : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
P201 : Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P261 : Éviter de respirer les brouillards, vapeurs et aérosols.
P262 : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P264 : Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 : Porter des gants, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.
P301+P312+P330 : EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P361+P364 : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P370+P378 : En cas d'incendie : utiliser de la mousse chimique, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.
P403+P235+P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.
P501 : Éliminer le contenu et le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	CAS	Teneur en % en masse
Butoxy-2 éthanol	111-76-2	60 - 100 %

4. Premiers soins

Inhalation	Déplacer la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène par une personne qualifiée. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Voie cutanée	Laver la peau à l'eau tiède et au savon doux. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Éviter de se toucher les yeux avec des parties de corps contaminées. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Voie oculaire	IMMÉDIATEMENT! Rincer à grande eau. Retirer les lentilles de contact. Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Soulever les paupières pour rincer correctement. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR, sauf lorsque recommandé par du personnel médical. Si la victime est consciente rincer la bouche avec de l'eau et donner 1 à 2 verres d'eau. Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente ou convulsive. S'il y a vomissement spontané, garder la tête sous le niveau des hanches pour réduire les risques d'aspiration dans les poumons. Consulter un médecin ou un Centre Anti-Poison immédiatement.
Autre	Aucune information disponible.
Symptômes	Aucune information disponible.
Note au médecin	Traiter les symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	poudres chimiques sèches, dioxyde de carbone (CO ₂), mousse anti-alcool, Ne pas utiliser de jet d'eau direct.
Dangers spécifiques du produit	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent voyager jusqu'à une source d'ignition éloignée. Peut être enflammé par la chaleur, une étincelle, une flamme ou de l'électricité statique. Ne pas appliquer sur des surfaces chaudes. Le contact avec des comburants forts peut provoquer un incendie. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produira et le conteneur pourrait éclater. Dégage des vapeurs toxiques sous conditions de feu.
Équipements de protection spéciaux	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Les vêtements de combat pour incendies peuvent ne pas être efficaces contre les produits chimiques.
Précautions spéciales pour les pompiers	Le jet d'eau risque de propager davantage le feu. Les brouillards d'eau sont préférables si l'eau doit être utilisée. Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau pulvérisée.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Ne pas toucher au produit répandu. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche.
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher l'entrée dans les égouts et autres endroits fermés. Pour un déversement important, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.
Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage	Retirer les sources d'ignition. Bien aérer l'endroit. Demeurer le dos contre le vent du déversement. Assurez-vous d'avoir un extincteur d'incendie près de vous. Arrêter la fuite si cela est possible de le faire sans risques. Utiliser des outils anti-étincelles et antistatiques. Absorber avec une matière inerte (terre, sable, vermiculite, Dustbane) et mettre dans un contenant de récupération approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Terminer le nettoyage en lavant à l'eau et au savon la surface contaminée.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité	Tenir éloigné des sources de chaleur, des étincelles et des flammes ouvertes. Éteindre toute lumière pilote, flammes, four, radiateur, moteur électrique, équipement de soudure et toutes autres sources d'ignition. Utiliser des outils anti-étincelles et antistatiques. Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé. Ne pas inhaler les vapeurs, brouillards, aérosols. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche. Garder les contenants bien fermés entre les usages. Les conteneurs de ce produit peuvent être dangereux même vides. Comme les contenants vides contiennent des résidus du produit (vapeur, liquide), toutes les précautions de danger mentionnées dans cette fiche doivent être respectées. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains, les avant-bras et le visage à fond après avoir manipulé ce composé et avant de manger, de boire ou de se servir d'articles de toilette. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles	Le stockage et la manutention doivent respecter le Code des liquides inflammables et combustibles NFPA 30 et le Code national de prévention des incendies-Canada (CNPI). NFPA : Liquide combustible Classe IIIA. Conserver dans un contenant bien fermé et proprement étiquetés dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Les contenants ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Entreposer à l'écart des matières comburantes et de toute substance incompatible (voir partie 10).
Température de stockage	10 à 30°C (50 à 86°F)

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Danger immédiat pour la vie ou la santé	Butoxy-2 éthanol : 700 ppm.		
Butoxy-2 éthanol	VEMP (8h)	20 ppm 20 ppm	97 mg/m ³ ACGIH , BC, ON AB , RSST
Contrôles d'ingénierie appropriés	Prévoir une ventilation mécanique (locale ou générale) suffisante afin de garder les concentrations de vapeurs, de brouillards, d'aérosols ou de poussières sous leurs limites d'exposition respectives.		
Mesures de protection individuelle			
Yeux	Porter des lunettes de sécurité. S'il y a risque de contact avec les yeux, porter des lunettes anti-éclaboussures.		
Mains	Porter des gants de nitrile ou de néoprène. Les gants jetables de Nitrile peuvent aussi être utilisés. Cependant, jetez-les après usage unique. Avant utilisation, l'utilisateur devra s'assurer de leur étanchéité. Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure. Les gants doivent seulement être portés sur des mains propres. Laver les gants avec de l'eau avant de les enlever. Se laver ensuite les mains et les sécher.		
Peau	L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus. Porter des vêtements de travail normaux couvrant les bras et les jambes conformément aux directives de votre employeur. Porter un tablier de Néoprène ou en tissu synthétique pour empêcher le contact avec la peau.		
Voies respiratoires	Si les conditions dans les lieux de travail exigent le port d'un respirateur, il est nécessaire de suivre un programme de protection respiratoire. De plus, les appareils de protection respiratoire (APR) doivent être choisis, ajustés, entretenus et inspectés conformément à la réglementation et aux normes 29 CFR 1910.134 (OSHA), ANSI Z88.2 ou CSA Z 94.11 (Canada) et approuvé par NIOSH/MSHA. En cas de ventilation insuffisante ou dans un endroit bas ou fermé et pour un facteur de protection (FPC) maximum de 10 fois la limite d'exposition, porter un demi-masque avec cartouches pour vapeurs organiques. Pour un FPC maximum de 100 fois la limite d'exposition, porter un masque complet avec cartouches pour vapeurs organiques.		
Pieds	Porter des bottes de caoutchouc lors d'un déversement.		

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide	Inflammabilité	Combustible
Couleur	Clair	Limite d'inflammabilité	1.1 à 12.7%
Odeur	Odeur de solvant	Point d'éclair	65°C (149°F) Tagliabue coupe fermée
Seuil olfactif	0.1 ppm	Température d'auto-inflammation	N.Dis.
pH	S.O.	Sensibilité aux charges électrostatiques	Oui
Point de fusion	N.Dis.	Sensibilité aux chocs et/ou à la friction	N.Dis.
Point de congélation	N.Dis.	Densité de vapeur	>1 (Air = 1)
Point d'ébullition	171°C (339.8°F)	Densité relative	0.902 kg/L (Eau = 1)
Solubilité	Soluble dans l'eau.	Coefficient de partage n-octanol/eau	N.Dis.
Taux d'évaporation	> Acétate de butyle		N.Dis.

		Température de décomposition	
Tension de vapeur	0.09kPa (0.7 mm Hg) @ 20°C (68°F)	Viscosité	N.Dis.
% de volatilité	100%	Masse moléculaire	S.O.
N.Dis.: Non disponible S.O.: Sans Objet N.Det.: Non déterminé N.Ét.: Non établi			

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucune information disponible.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
Risque de réactions dangereuses (incluant les polymérisations)	Une réaction dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les flammes et les étincelles. Éviter le contact avec les substances incompatibles.
Matériaux incompatibles	Oxydants forts, bases fortes, acides minéraux, acides forts.
Produits de décomposition dangereux	En combustion : oxydes d'azote, oxydes de carbone (CO, CO2).

11. Données toxicologiques


Mesures numériques de la toxicité	Butoxy-2 éthanol Ingestion 560 mg/kg Rat DL50 Inhalation 2.21 mg/l/4h Rat CL50 Peau 220 mg/kg Lapin DL50	
Voies d'exposition probables	Peau, yeux, inhalation, ingestion.	
Effets retardés, immédiats et chroniques	Voie oculaire	Peut causer une irritation des yeux.
	Voie cutanée	Toxique par absorption par la peau. Peut causer une irritation de la peau. Le contact prolongé et répété peut causer un assèchement de la peau et des gerçures.
	Voie respiratoire	Toxique par inhalation. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Une haute concentration peut causer une dépression du système nerveux central caractérisé par des maux de tête, des étourdissements, des vertiges, des nausées, de la somnolence et de la fatigue. La gravité des symptômes peut varier selon les conditions d'exposition. Contient une substance capable d'endommager l'organe cible.
	Voie orale	Nocif si ingéré. Peut causer une irritation gastro-intestinale avec nausées et vomissements.
	Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Ce produit n'est pas un sensibilisant cutané ou respiratoire.
	Classification CIRC / NTP	Aucun ingrédient n'est répertorié.
	Cancérogénicité	Non classé comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.
	Tératogénicité	Ce produit n'est pas connu pour causer des effets tératogènes.
	Mutagène	Ce produit n'est pas connu pour causer des effets mutagènes.
	Toxicité sur la reproduction	L'exposition à haute concentration de Butoxy-2 éthanol a un effet embryotoxique et/ou foetotoxique chez les rats et les lapins de laboratoire à des doses qui étaient très toxiques pour les animaux.
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Le système nerveux central, le système respiratoire, le foie, les reins, le système hématopoiétique (formation du sang).

	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Le système hématopoïétique (formation du sang).
Effets d'interaction	Aucune information disponible pour ce produit.
Autres informations	L'estimation de la toxicité aiguë (ETA) par inhalation du mélange a été calculée comme étant supérieure à 2 mg/L/4h, mais inférieure à 10 mg/L/4h. Cette valeur est classifiée par le SGH : Toxicité aiguë par inhalation (Catégorie 3). L'estimation de la toxicité aiguë (ETA) cutanée du mélange a été calculée comme étant supérieure à 200 mg/Kg mais inférieure à 1000 mg/Kg. Cette valeur est classifiée selon le SGH : Toxicité aiguë, cutanée (Catégorie 3). L'estimation de la toxicité aiguë (ETA) orale du mélange a été calculée comme étant supérieure à 300 mg/Kg mais inférieure à 2000 mg/Kg. Cette valeur est classifiée par le SGH : Toxicité aiguë, orale (Catégorie 4).

12. Données écologiques

Toxicité écologique	Poissons divers CL50 >160 mg/L ; 96h (2-Butoxyethanol) Crustacés divers CL50 >130 mg/L ; 96h
Persistence	Aucune information disponible pour ce produit.
Dégradabilité	Biodégradable (>70% en 28 jours).
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (log K _{ow} <4).
Mobilité dans le sol	Aucune information disponible pour ce produit.
Autres effets nocifs	Aucune information disponible pour ce produit.

13. Données sur l'élimination

Contenant 	Important! Éviter la génération de déchets. Utiliser en entier. NE PAS jeter les résidus dans les égouts ou dans les cours d'eau. Les résidus de peinture, y compris les laques, les teintures, les shellacs, les vernis, les solvants et diluants pour peintures, peuvent être retraités partout où il y a un programme de récupération. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Se conformer à la réglementation municipale, provinciale et fédérale. Si nécessaire, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.
--	---





14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN 1263
Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES
Dangers environnementaux	Ce matériau n'est pas répertorié comme un polluant marin.
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Aucune information disponible.

TMD - Transport des marchandises dangereuses (Canada)

Classe(s) relative(s) au transport	 Classe 3
Groupe d'emballage	III
IMO/IMDG - Transport Maritime International	
Classification	Réglementé UN 1263. MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES. Classe 3, GE III.
IATA - Association Aérienne internationale de Transport	
Classification	Réglementé UN 1263. MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES. Classe 3, GE III.
La présente classification relative au transport est fournie à titre de service à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. De plus, si une exemption domestique existe, il est de la responsabilité de l'expéditeur de définir l'application de celle-ci.	

15. Informations sur la réglementation

Autres réglementations	<p>ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toxic Substance Control Act (TSCA) : Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire TSCA. - EPCRA Section 313 Toxic Chemicals : Aucune substance n'est répertoriée. - Californie Proposition 65 : Aucune substance n'est répertoriée. <p>CANADA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Canada LIS et LES : Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire de la Liste intérieure des substances (LIS). - Inventaire national des rejets de polluants du Canada (INRP) : Butoxy-2 éthanol (CAS no. 111-76-2). 							
	<p>SIMDUT 1988</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">    </div> <p style="text-align: center;">B3 D1A D2B</p> <p>Classe B3 : Liquides combustibles Classe D1A : Matières très toxiques ayant des effets toxiques immédiats et graves Classe D2B : Matières toxiques ayant d'autres effets</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center; margin-top: 20px;"> <div style="text-align: center;"> <p>HMIS</p> <table border="1" style="border-collapse: collapse; width: 100px;"> <tr><td style="background-color: blue; color: white; text-align: center;">2</td><td style="background-color: blue; color: white;">Health</td></tr> <tr><td style="background-color: red; color: white; text-align: center;">2</td><td style="background-color: red; color: white;">Flamability</td></tr> <tr><td style="background-color: yellow; color: black; text-align: center;">0</td><td style="background-color: yellow; color: black;">Reactivity</td></tr> <tr><td style="text-align: center;">X</td><td>Protective Equipment</td></tr> </table> </div> <div style="text-align: center;"> <p>NFPA</p>  </div> </div>	2	Health	2	Flamability	0	Reactivity	X
2	Health							
2	Flamability							
0	Reactivity							
X	Protective Equipment							

16. Autres informations

Date (AAAA-MM-JJ)	GEMINI INDUSTRIES, INC. 2015-01-13
Version	01
Autres informations	<p>RÉFÉRENCES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards, Centers for Disease Control and Prevention, NIOSH Publications, 2007, http://www.cdc.gov/niosh/npg/npg.html

- IPCS INCHEM, Chemical Safety Information from Intergovernmental Organizations, Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS), Copyright International Programme on Chemical Safety (IPCS), <http://www.inchem.org>
- Service du répertoire toxicologique de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), <http://www.reptox.csst.qc.ca>
- IUCLID Chemical Dataset, European Chemical Substances Information System (ESIS), Joint Research Centre, <http://esis.jrc.ec.europa.eu>
- Haz-Map, Information on Hazardous Chemicals and Occupational Diseases, <http://hazmap.nlm.nih.gov/index.php>

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA: American Industrial Hygiene Association

HMIS: Hazardous Materials Identification System

NFPA: National Fire Protection Association

OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA)

NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health

NTP: National Toxicology Program

RSST: Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Québec)

CIRC: Centre international de recherche sur le cancer

DIVS: Danger immédiat pour la vie ou la santé

SGH: Système général harmonisé

SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

VECD: Valeur d'exposition de courte durée (15 min)

VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée

Au meilleur de nos connaissances, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, ni Système Préventis ni aucune de ses sociétés ne peuvent être tenus responsables, en tout ou en partie, de l'exactitude ou du caractère exhaustif des renseignements contenus dans ce document. L'utilisateur est en définitive seul responsable de déterminer si le produit convient à l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.